

La ligne de cessez-le-feu marquait une division plus concrète. La grande partie des membres du Viet-minh, c'est-à-dire des troupes communistes du Sud, acceptèrent à l'époque de retourner au nord : ce qu'on appelle maintenant la zone démilitarisée, plutôt que de se réfugier dans les enclaves d'occupation qui rendent la situation actuelle si intenable. Fait plus important encore, à cette étape du conflit, les principales parties intéressées tenaient à ce que l'accord soit respecté.

Les premiers succès de la CISC n'eurent malheureusement pas de suites. Les engagements pris à l'égard de l'accord furent progressivement rompus et la Commission internationale perdit toute utilité. Non pas parce que le Canada s'était mal acquitté de ses responsabilités, mais surtout parce que les belligérants vietnamiens continuaient systématiquement à violer les termes de l'accord. De gardienne de la paix qu'elle était au début, la CISC était devenue le témoin d'une guerre.

Vous connaissez l'escalade tragique de la guerre -- les centaines de milliers de soldats et d'innocents civils tués ou blessés, les dommages sociaux, moraux, économiques et psychologiques infligés au peuple, et pas seulement au peuple vietnamien.

Puisque la Commission n'a rien pu faire pour mettre un terme aux hostilités, vous êtes justifiés de vous demander pourquoi nous avons continué à exposer des Canadiens aux dangers de la guerre, tant à Hanoï qu'à Saïgon. Des Canadiens ont effectivement perdu la vie en Indochine. Quel intérêt canadien, vietnamien ou humanitaire pouvait-on servir de la sorte? Vous n'êtes pas les premiers à vous poser la question. Je me la suis posée moi-même lorsque j'ai été nommé ministre des Affaires extérieures.

Je puis vous assurer que ce n'est pas sans appréhension que le Canada a maintenu sa participation en Indochine. Nous l'avons fait parce que nous savions que la guerre devait prendre fin un jour, qu'il était peu probable que l'une ou l'autre partie remporte une victoire décisive et que, dans ces circonstances, tout mécanisme de surveillance de la paix, si rouillé fût-il, pourrait s'avérer nécessaire à plus ou moins brève échéance. Si, par cette faible contribution, nous pouvions seulement hâter la fin du conflit, nous étions disposés à oublier nos frustrations et à garder sur place le personnel réduit prêt à entrer en action, sous une forme différente éventuellement, dès la conclusion d'un accord de cessez-le-feu. Mais nous ne voudrions quand même pas revivre la même expérience.

Il y avait d'autres facteurs en jeu. Même si on a pu à tort nous reprocher d'être la marionnette des États-Unis, il n'en demeure